Image not found or type unknown

Temps de travail hebdo sur contrat et en réalité

Par **lilix75**, le **21/04/2010** à **13:15**

Bonjour,

Voilà je suis assistante polyvalente dans une societé de courtier d'assurances en région parisienne et aurais des question concernant mes heures de travail.
J'arrive au bout d'un CDD de 6 mois et vais bientôt signer un CDI d'où mes questions.
Sur mon contrat actuel (il n'y aura qu'un avenant normalement pr le passage du CDD au CDI) est stipulé que j ai un contrat de 37 heures hebdo. J'en fais 39h par semaine et ai 12 RTT par an.
Est-ce réglementaire ?
De plus, toutes les 3 sem./ 1 mois, j effectue comme tous les autres (qui sont tous cadres, je suis la seule non cadre) de la société, une permanence le vendredi soir pendant 1h donc 40h par semaine tous les mois environ.
Est-ce légal? et cette heure supplémentaire ne m'est évidemment pas payée et n'est pas stipulée sur mon contrat.

Merci beaucoup d'avance pour votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés